

PROCES VERBAL

(Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT)

Présents : Jean-Marie GELOT, Denis THIBAUT, Nicolas CAQUINEAU, Laurette CHARRIER, Bernadette DENIS, Christian GANTEIL, Cédric GESTRAUD, Patricia LUCAS, Marielle NEVEU, Roger PRAILE, Béatrice VALADE.

Absents excusés : Laurent BAUDIN qui donne pouvoir à Nicolas CAQUINEAU ; Laeticia MAILHE.

Ordre du jour :

Délibérations :

- Aménagement de sécurité le long de la RD 15 : proposition de convention avec le conseil départemental de la Vendée.
- Transformation juridique de Géo Vendée.
- Approbation du règlement intérieur du restaurant scolaire.
- Délégation de signature à un élu pour un dossier d'urbanisme dans lequel Mr le Maire est intéressé.

Informations diverses :

- Le point de la commission « Communication ».
- Préparation de la cérémonie des vœux.

Questions diverses.

Mme Bernadette DENIS est nommée secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 19 décembre 2024.

1) Délibérations à prendre :

➤ Aménagement de sécurité le long de la RD 15 : proposition de convention avec le conseil départemental de la Vendée :

Mr le Maire rappelle le projet de cheminement latéral le long de la RD 15 afin d'assurer la sécurité des piétons qui souhaitent rallier le bourg à La Grande Bernegoue en passant par le Moulin de la Pichonnière.

Il ajoute qu'une convention doit être signée entre la commune et le conseil départemental afin d'autoriser la commune à réaliser ces travaux le long de la route départementale et de définir les modalités liées à l'entretien de cet aménagement. Le conseil municipal accepte cette proposition. Mr le Maire ajoute qu'il a rdv avec un responsable de l'ARD afin d'évoquer l'implantation d'un passage piéton pour faciliter la traverser de route.

Il est ajouté qu'un autre cheminement piéton est prévu dans la rue de la Fraignaie. Le passage de fourreau a été prévu afin de pouvoir réaliser l'extension du réseau de l'éclairage public dans cette rue.

➤ Transformation juridique de Géo Vendée :

Mr le Maire fait savoir que l'association Géo Vendée a été créé en 2006 par l'association des maires e Vendée, le sydev et Vendée Eau afin de mettre en commun leurs données liées au cadastre.

Le volume de données à traiter étant en constante augmentation, il est nécessaire d'adapter le statut juridique associatif du départ en évoluant vers un groupement d'intérêt public au 1^{er} juillet 2025, et en structurant sa gouvernance autour du Département de la Vendée, du sydev, de Trivalis et de Vendée Eau. Mr le Maire ajoute que c'est la communauté de commune VSA qui est concernée par cette mission. Ce sujet sera voté ultérieurement si nécessaire.

➤ Approbation du règlement intérieur du restaurant scolaire :

Le conseil municipal adopte le nouveau règlement intérieur du restaurant scolaire qui a été révisé collectivement par la commission « cantine ». Ce document sera transmis aux familles.

➤ Délégation de signature à un élu pour deux dossiers d'urbanisme dans lequel Mr le Maire est intéressé :

Le conseil municipal désigne Mr Laurent Baudin, en qualité d'élu chargé de signer les décisions d'urbanisme de Baptiste GELOT, et de GELOT Maçonnerie, dans lesquels Mr le Maire est intéressé.

2) Informations diverses :

Le point de la commission « communication » :

- Préparation du bulletin municipal : Mme Neveu donne le détail des actions des membres de la commission. Il est souligné que les associations donnent leurs articles trop tard. Le bulletin ne sera reçu que début février.
- Mise en service du nouveau site internet : Mr Praile fait l'exposé de ce sujet. Il précise que le nouveau site internet est en service. Il est ajouté que le site internet doit être tenu par le personnel de la mairie.

Préparation de la cérémonie des vœux :

Le point est fait sur les commandes diverses et sur le diaporama qui sera diffusé à cette occasion. Mr le Maire donne lecture de son projet de discours, qui amène des remarques sur les valeurs et les vœux qui sont souhaités et attendus.

Divers :

Mr le Maire :

- fait part de l'attribution d'une subvention de la CAF à hauteur de 80 % pour les travaux réalisés à la MAM dont l'ouverture est prévue vers avril.
- donne lecture de courriers de remerciements suite à la distribution des colis de Noël aux aînés.
- fait part de la poursuite des travaux liés à la Fibre notamment sur le site de Bazoin.

3) Questions diverses :

On nous signale que le chemin des cabanes est en mauvais état.

Le flyer appel à bénévoles au sujet sera intégré dans le bulletin municipal.

Commission « tourisme » : une date de réunion sera fixée prochainement afin de préparer la saison 2025.

Commission « urbanisme » : une date de réunion sera fixée prochainement afin d'évoquer l'avenir du site sieco

Une réunion en présence des présidents des associations aura lieu fin janvier.

Des interrogations sur l'entretien des saules plantés sur la berge de la Sèvre Niortaise à Bazoin.

Il est fait état des travaux réalisés par l'association « Les Mail'tains en Fête » dans le local de stockage de la halle du port : un devis sera demandé afin de réaliser des améliorations électriques.

Illuminations de Noël dans la Grand'rue : d'éventuels projets pour la fin d'année seront à discuter.

Il est demandé que le parking communal situé à la Croix de Maillé soit renfloué afin qu'il soit de nouveau carrossable.

Panneau d'affichage digital : il est demandé que les informations soient diffusées régulièrement.

Le Foyer des Jeunes : le point est fait sur les projets. L'officialisation de cette association est en attente en raison de l'absence d'Aurélien du kiosque.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à

Le Secrétaire de séance,
Bernadette DENIS.



Le Maire,
Jean-Marie GELOT.

